

## **Frédéric KRENC**

Né le 11 mai 1978.

Marié, deux enfants.

### **Formation**

- 2002           Licence en études spécialisées de droit européen  
(*Gediplomeerde in de gespecialiseerde studies van het Europees recht*)  
Universiteit Gent
- 2001           Visite d'études à la Cour européenne des droits de l'homme  
(auprès de la juge Françoise Tulkens)
- 1998-2001    Licence en droit avec Grande distinction  
Université catholique de Louvain
- 1996-1998    Candidature en droit avec Grande distinction  
Université catholique de Louvain
- 1990-1996    Humanités gréco-latines  
Premier Prix et Prix des langues anciennes  
Collège Notre-Dame de Bonne-Espérance

### **Activités professionnelles**

- Depuis 2021  **Juge à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de la Belgique**  
(depuis le 13 septembre 2021)
- 2002-2021    Avocat au barreau de Bruxelles

### **Activités académiques**

- Depuis 2008  **Maître de conférences invité à l'UCLouvain**  
En charge du cours de « *Droit du procès équitable* » dispensé en co-titulature avec  
Marie-Aude Beernaert
- 2012-2014    Maître de conférences invité à l'Université de Liège  
Invité dans le cours « *Droits fondamentaux* » de Patrick Wautelet
- 2018-2020    Chargé d'enseignement à l'Université Saint-Louis Bruxelles  
En charge du cours de « *Dimensions collectives des droits de l'homme* » dispensé  
en co-titulature avec Sébastien Van Drooghenbroeck

### **Responsabilités éditoriales**

- 2014-2021    Directeur de la *Revue trimestrielle des droits de l'homme*  
2006-2014    Secrétaire de rédaction  
2004-2006    Membre du comité de rédaction

2011-2016 Co-directeur de la collection *Droit et Justice*

## **Activités para-professionnelles**

2005-2021 Secrétaire général de l'*Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles*

2013-2021 Arbitre au sein de la *Cour belge d'arbitrage pour le sport*

2014-2017 Expert belge au sein de la Délégation permanente du Conseil des barreaux européens (CCBE) auprès de la Cour européenne des droits de l'homme

2017-2021 Professeur CAPA (certificat d'aptitude à exercer la profession d'avocat) : titulaire du cours « *Procédures devant la Cour européenne des droits de l'homme* »

## **Publications**

### **I. Ouvrages**

#### **A. Rédaction**

- Avec Marie-Aude Beernaert, *Le droit à un procès équitable dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme*, Anthemis, Limal, 2019.

#### **B. Direction scientifique**

- Avec Fr. Bouhon et Chr. Deprez, *Contentieux des droits fondamentaux*, CUP, vol. 203, Anthemis, Limal, 2021.

- *Droit de grève : actualités et questions choisies*, Larcier, Bruxelles, 2015.

- *Les mesures provisoires devant la Cour européenne des droits de l'homme – Un référé à Strasbourg ?*, Larcier, Bruxelles, 2011.

- Avec Michel Puéchavy, *Le droit de la famille à l'épreuve de la Convention européenne des droits de l'homme*, Nemesis/Bruylant, coll. « Droit et justice », n° 78, Bruxelles, 2008.

- Avec Pierre Jadoul, Georges-Albert Dal, Philippe Mary, Christine Guillain et Sébastien Van Drooghenbroeck, *Le nouveau droit des peines*, Nemesis/Bruylant, coll. « Droit et justice », n° 73, Bruxelles, 2007.

- Avec Georges-Albert Dal, *Les droits fondamentaux de la personne handicapée*, Nemesis/Bruylant, coll. « Droit et justice », n° 66, Bruxelles, 2006.

### **II. Articles et contributions**

#### **2021**

- « L'Etat de droit : une exigence à clarifier, un édifice à préserver », *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, 2021, à paraître.

- « Editorial. L'entrée en vigueur du Protocole n°15 à la Convention européenne des droits de l'homme – Envisager positivement l'avenir », *L'Observateur de Bruxelles*, 2021, à paraître.
- « L'autorité de la Cour européenne des droits de l'homme et de sa jurisprudence à l'aune de la subsidiarité et de la marge nationale d'appréciation », à paraître.
- « Evolutions et actualités du contentieux devant la Cour européenne des droits de l'homme », in Fr. Krenc, Fr. Bouhon et Chr. Deprez (dir.), *Contentieux des droits fondamentaux*, CUP, vol. 203, Anthemis, Limal, 2021, pp. 103-151.
- « Chronique de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (1<sup>er</sup> juillet 2020 – 31 décembre 2020) », *Journal des tribunaux*, 2021, pp. 381-391.

## 2020

- « Comment concilier, à l'ère du numérique, le principe de publicité des décisions de justice avec le droit au respect de la vie privée ? », in B. Lubarda, I. Motoc, P. Pinto de Albuquerque, R. Spano et M. Tsirlis (éd.), *Procès équitable : perspectives régionales et internationales, Liber amicorum Linos-Alexandre Sicilianos*, Anthemis, Limal, 2020, pp. 293-307.
- « L'acceptabilité des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme par les Etats parties : un défi permanent », in L. Robert et H. Surrel (dir.), *Quel avenir pour le système européen de protection des droits de l'homme ?*, Nemesis-Anthemis, coll. « Droit et justice », n°119, Bruxelles-Limal, 2020, pp. 97-135.
- Avec François Balot, « Les recours contre une décision juridictionnelle défavorable auprès du médiateur institutionnel », in D. Renders et M. Bertrand (dir.), *Le citoyen et l'administration face au juge et au médiateur*, Larcier, Bruxelles, 2020, pp. 337-369.
- « Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (1<sup>er</sup> janvier 2020 – 30 juin 2020) », *Journal des tribunaux*, 2020, pp. 709-720.
- « L'indépendance du juge national vue par les deux Cours européennes » (allocution introductive du colloque organisé pour le trentième anniversaire de la *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, co-direction avec Dean Spielmann, Cour de justice de l'Union européenne, 7 février 2020), *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, 2020, pp. 541-546.
- « L'acceptabilité des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme par les Etats parties : un défi permanent », *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, 2020, pp. 217-253.
- « Article 47 : droit à un recours effectif et à accéder à un tribunal impartial », in F. Picod, C. Rizcallah et S. Van Drooghenbroeck (dir.), *La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Commentaire article par article*, Bruylant, Bruxelles, 2<sup>ème</sup> édition, 2020, pp. 1133-1161.
- « Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (1<sup>er</sup> juillet 2019 – 31 décembre 2019) », *Journal des tribunaux*, 2020, pp. 389-397.

## 2019

- « Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (1<sup>er</sup> janvier 2019 – 30 juin 2019) », *Journal des tribunaux*, 2019, pp. 801-810.
- Avec Françoise Tulkens, « L'indépendance du juge. Retour aux fondements d'une garantie essentielle d'une société démocratique », in *Regards croisés sur la protection nationale et*

*internationale des droits de l'homme, Mélanges en l'honneur de Guido Raimondi*, Wolf Legal Publishers, Tilburg, 2019, pp. 377-399.

- « Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (1<sup>er</sup> juillet 2018 – 31 décembre 2018) », *Journal des tribunaux*, 2019, pp. 329-340.

## 2018

- « Dire le droit, rendre la justice. Quelle Cour européenne des droits de l'homme ? », *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, 2018, pp. 311-346.

- « Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (1<sup>er</sup> janvier 2018 – 30 juin 2018) », *Journal des tribunaux*, 2018, pp. 901-909.

- « Article 47 », in F. Picod, C. Rizcallah et S. Van Drooghenbroeck (dir.), *La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Commentaire article par article*, Bruylant, Bruxelles, 2018, pp. 981-1006.

- Avec Sébastien Van Drooghenbroeck, « Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (1<sup>er</sup> juillet 2017 – 31 décembre 2017) », *Journal des tribunaux*, 2018, pp. 489-499.

## 2017

- « Editorial – Hommage à René Cassin », *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, 2017, pp. 729-730.

- Avec Sébastien Van Drooghenbroeck, « Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (1<sup>er</sup> janvier 2017 – 30 juin 2017) », *Journal des tribunaux*, 2017, pp. 741-750.

- Avec Sébastien Van Drooghenbroeck et Olivier van der Noot, « Questions of Method : the Use of « external sources » in *R.M.T. v. United Kingdom* », in E. Brems et E. Desmet (éd.), *Integrated Human Rights in Practice. Rewriting Human Rights Decisions*, Edward Elgar Publishing, Cheltenham, 2017, pp. 31-70.

- Avec Sébastien Van Drooghenbroeck, « La théorie de la renonciation aux droits fondamentaux offre-t-elle des solutions pour arbitrer leurs conflits ? Réflexions en marge d'arrêts récents de la Cour européenne des droits de l'homme », in *Liber amicorum Rusen Ergec*, Pasicrisie Luxembourgeoise, Luxembourg, 2017, pp. 379-392.

- « Quelques notes dubitatives sur le Protocole n°16 à la Convention européenne des droits de l'homme – Pour un dépassement du dialogue des juges », in *Dialogue des juges*, Annuaire international des droits de l'homme, vol. IX, Sakkoulas, Athènes, 2017, pp. 411-423.

- Avec Sébastien Van Drooghenbroeck, « Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (1<sup>er</sup> juillet 2016 – 31 décembre 2016) », *Journal des tribunaux*, 2017, pp. 473-483.

- « A propos de la radiation de la requête *V.M.* par la Grande Chambre et de l'autorité du précédent arrêt de chambre constatant la violation de la Convention », obs. sous Cour eur. dr. h., Gde Ch., arrêt *V.M. e.a. c. Belgique*, 17 novembre 2016, *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, 2017, pp. 437-458.

## 2016

- « La liberté d'expression vaut pour les propos qui 'heurtent, choquent ou inquiètent'. Mais encore ? », *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, 2016, pp. 311-350.
- « Les fils du dialogue entre l'avocat et la Cour européenne des droits de l'homme », *L'observateur de Bruxelles*, n° 105, 2016, pp. 26-32.
- Avec Sébastien Van Drooghenbroeck, « Droit européen et international du procès équitable », in J.-F. Van Drooghenbroeck (coord.), *Droit judiciaire européen et international*, La Charte, Bruges, 2016, pp. 703-735.
- Avec Sébastien Van Drooghenbroeck, « La réception de la 'jurisprudence' du Comité européen des droits sociaux par les juridictions européennes », in S. Van Drooghenbroeck, F. Dorssemont et G. Van Limberghen (éd.), *Charte sociale européenne, droits sociaux et droits fondamentaux au travail*, La Charte/die Keure, Bruxelles/Bruges, 2016, pp. 77-95.
- Avec Sébastien Van Drooghenbroeck, « Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (1<sup>er</sup> janvier 2016 – 30 juin 2016) », *Journal des tribunaux*, 2016, pp. 757-766.
- Avec Françoise Tulkens, « Le droit disciplinaire au regard de la Convention européenne des droits de l'homme. L'état actuel de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », in G.-A. Dal (dir.), *Actualités du droit disciplinaire*, Larcier, Bruxelles, 2016, pp. 11-46.
- Avec Sébastien Van Drooghenbroeck, « Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (1<sup>er</sup> juillet 2015 – 31 décembre 2015) », *Journal des tribunaux*, 2016, pp. 461-469.
- « Le secret professionnel et la vie privée de l'avocat », obs. sous Cour eur. dr. h., arrêt *Brito Ferrinho Baxiça Villa-Nova c. Portugal* du 1<sup>er</sup> décembre 2015, *Journal des tribunaux*, 2016, p. 82.

## 2015

- Avec Sébastien Van Drooghenbroeck, « Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (1<sup>er</sup> janvier 2015 - 30 juin 2015) », *Journal des tribunaux*, 2015, pp. 813-823.
- Avec Françoise Tulkens, « La protection des données à caractère personnel et le droit à l'oubli », in *Mélanges en l'honneur de Dean Spielmann*, Wolf Legal Publishers, Nijmegen, 2015, pp. 289-306.
- Avec Sébastien Van Drooghenbroeck, « Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (1<sup>er</sup> juillet 2014 - 31 décembre 2014) », *Journal des tribunaux*, 2015, pp. 537-547.
- « Quels défis pour l'avocat dans l'Europe des droits de l'homme ? », *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, 2015, pp. 39-50.

## 2014

- « La réouverture de la procédure interne à la suite d'un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme », in S. Van Drooghenbroeck (dir.), *Le droit international et européen des droits de l'homme devant le juge national*, Larcier, coll. « Grands arrêts », Bruxelles, 2014, pp. 337-352.
- « L'autorité de la chose interprétée des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme », in S. Van Drooghenbroeck (dir.), *Le droit international et européen des droits de l'homme devant le juge national*, Larcier, coll. « Grands arrêts », Bruxelles, 2014, pp. 311-328.

- « La question préjudicielle à la Cour constitutionnelle et l'épuisement des voies de recours internes », in S. Van Drooghenbroeck (dir.), *Le droit international et européen des droits de l'homme devant le juge national*, Larcier, coll. « Grands arrêts », Bruxelles, 2014, pp. 123-131.

- Avec Sébastien Van Drooghenbroeck, « Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (1<sup>er</sup> janvier 2014 - 30 juin 2014) », *Journal des tribunaux*, 2014, pp. 669-677.

- Avec Françoise Tulkens, « L'avocat et la Convention européenne des droits de l'homme », in *L'avocat. Liber amicorum Georges-Albert Dal*, Larcier, Bruxelles, 2014, pp. 543-569.

## 2013

- Avec Bernadette Renaud, « Les limites du droit de propriété et l'expropriation », in D. Renders (dir.), *L'expropriation pour cause d'utilité publique*, Bruylant, Bruxelles, 2013, pp. 15-63.

- « La saisine de la Cour européenne des droits de l'homme », in P. Martens (dir.), *Saisir le Conseil d'Etat et la Cour européenne des droits de l'homme*, C.U.P., vol. 139, Larcier, Bruxelles, 2013, pp. 135-194.

- « De Schenk à Gäfgen : la preuve in conventionnelle à l'épreuve de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme », in *L'homme dans la société internationale. Mélanges en hommage au Professeur Paul Tavernier*, Bruylant, Bruxelles, 2013, pp. 781-798.

## 2012

- « Une nouvelle compétence consultative pour la Cour européenne des droits de l'homme : une fausse bonne idée ? », *Journal des tribunaux*, 2012, pp. 600-601.

- Avec Françoise Tulkens et Sébastien Van Drooghenbroeck, « Le soft law et la Cour européenne des droits de l'homme – Questions de légitimité et de méthode », in I. Hachez, Y. Cartuyvels, H. Dumont, P. Gérard, F. Ost et M. van de Kerchove (dir.), *Les sources du droit revisitées, vol. 1, Normes internationales et constitutionnelles*, Anthemis/Université Saint-Louis, Limal, 2012, pp. 381-431.

- *Ib.*, « Le soft law et la Cour européenne des droits de l'homme – Questions de légitimité et de méthode », *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, 2012, pp. 433-489.

- Avec Sébastien Van Drooghenbroeck, « The Kettling of the Case Law », [www.strasbourgobservers.com](http://www.strasbourgobservers.com).

- Avec Sébastien Van Drooghenbroeck, « L'affaire des 'minarets suisses' devant la Cour européenne des droits de l'homme », obs. sous Cour eur. dr. h., décisions *Ouardiri c. Suisse* et *Ligue des musulmans de Suisse et autres c. Suisse* du 28 juin 2011, *Journal des tribunaux*, 2012, pp. 177-181.

- Avec Sébastien Van Drooghenbroeck, « Droit européen et international du procès équitable », in J.-F. Van Drooghenbroeck (coord.), *Droit judiciaire européen et international*, La Charte, Bruges, 2012, pp. 777-819.

- « Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme – année 2011 », *Journal de droit européen*, 2012, pp. 121-129.

## 2011

- « Le crucifix porté à Strasbourg », obs. sous Cour eur. dr. h., gde ch., arrêt *Lautsi c. Italie* du 18 mars 2011, *J.L.M.B.*, 2011, pp. 1718-1727.

- « Conclusions », in F. Krenc (dir.), *Les mesures provisoires devant la Cour européenne des droits de l'homme – Un référé à Strasbourg ?*, Larcier, Bruxelles, 2011, pp. 131-146.
- « Quelques considérations sur la religion dans la vie professionnelle », in M. Verdussen et P. Joassart (dir.), *La vie privée au travail*, Anthemis, Limal, 2011, pp. 115-149.
- « Délai raisonnable, recours effectif et épuisement des voies de recours internes », *Journal des tribunaux*, 2011, pp. 370-371.
- « L'assujettissement du référé aux garanties du procès équitable », obs. sous Cour eur. dr. h., gde ch., arrêt *Micallef c. Malte* du 15 octobre 2009, *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, 2011, pp. 295-315.
- « Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme – année 2010 », *Journal de droit européen*, 2011, pp. 38-45.

## 2010

- Avec Sébastien Van Drooghenbroeck, « Le Protocole n°14 : 'cautère sur une jambe de bois' ou véritable 'garantie de l'efficacité à long terme de la Cour européenne des droits de l'homme' ? », *Journal des tribunaux*, 2010, pp. 493-502.
- « La détention préventive jugée par la Cour européenne des droits de l'homme », in B. Dejemeppe et D. Vandermeersch (dir.), *Détention préventive : 20 ans après ?*, Larcier, Bruxelles, 2010, pp. 7-26.
- « Les perquisitions et saisies chez l'avocat au crible de la Convention européenne des droits de l'homme », in *Pourquoi Antigone ? – Liber amicorum Edouard Jakhian*, Bruylant, Bruxelles, 2010, pp. 283-306.
- Avec Marie-Aude Beernaert, « La Cour européenne des droits de l'homme à la recherche d'une conception pragmatique du procès équitable », in *Les droits de l'homme et l'efficacité de la justice*, A.S.M., Larcier, Bruxelles, 2010, pp. 197-254.
- « Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme – année 2009 », *Journal de droit européen*, 2010, pp. 58-65.

## 2009

- « La Belgique 'condamnée' pour la première fois par le Comité des droits de l'homme sur fond de lutte contre le terrorisme – Cap sur Genève ! », *Journal des tribunaux*, 2009, pp. 621-629.
- « La loi de l'égalité des usagers du service public : une loi surannée ? », in H. Dumont, P. Jadoul, B. Lombaert, F. Tulkens et S. Van Drooghenbroeck (coord.), *Le service public*, vol. 2, La Charte, Bruxelles, 2009, pp. 177-229.
- « *Non bis in idem* : la Grande chambre de la Cour européenne des droits de l'homme entend mettre fin à la cacophonie ! », obs. sous Cour eur. dr. h., gde ch., arrêt *Zolotoukhine c. Russie* du 10 février 2009, *Revue du droit pénal de l'entreprise*, 2009, pp. 335-340.
- Commentaire des articles 4, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 18bis, 18 ter et 134 du CWATUP in *Commentaire systématique du nouveau CWATUP*, Kluwer.

- « La notion de tribunal au sens de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme », in *Les droits de l'homme en évolution – Mélanges offerts à Petros Pararas*, Sakkoulas-Bruylant, Athènes-Bruxelles, 2009, pp. 305-332.

- « Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme – année 2008 », *Journal de droit européen*, 2009, pp. 57-62.

## 2008

- « L'arrêt *Lelièvre c. Belgique* du 8 novembre 2007 de la Cour européenne des droits de l'homme – Double regard sur un arrêt contrasté », *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, 2008, pp. 857-877.

- Avec Sébastien Van Drooghenbroeck, « La réforme au crible de la protection internationale des droits de l'homme. Questions multiples et réponses provisoires », in *La réforme de la loi du 8 avril 1965 relative à la protection de la jeunesse – Premier bilan et perspectives d'avenir*, éd. Jeunesse & droit, coll. du Centre interdisciplinaire des droits de l'enfant, Liège, 2008, pp. 399-438.

- « L'effet des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme », in G. de Leval et Fr. Georges (dir.), *L'effet de la décision de justice – Contentieux européens, constitutionnel, civil et pénal*, C.U.P., vol. 102, Anthemis, Liège, 2008, pp. 7-43.

- « La liberté d'expression de l'avocat en dehors du prétoire », in *L'avocat dans le droit européen*, Bruylant, coll. de l'I.D.H.A.E., Bruxelles, 2008, pp. 147-162.

## 2007

- « De l'obligation d'agir préalablement contre l'Etat belge devant les juridictions nationales en cas de dépassement du délai raisonnable », obs. sous Cour eur. dr. h., décision *Depauw c. Belgique* du 15 mai 2007, *Journal des tribunaux*, 2007, pp. 722-724.

- Avec Sébastien Van Drooghenbroeck, « Les droits du détenu dans la jurisprudence récente de la Cour européenne des droits de l'homme », in *Le nouveau droit des peines : statuts juridiques des condamnés et tribunaux de l'application des peines*, Nemesis-Bruylant, coll. « Droit et justice », n° 73, Bruxelles, 2007, pp. 17-109.

- « Le droit du détenu au respect de sa dignité », *La Conférence*, mars-avril, 2007, pp. 6-7.

- « La protection contre la répression administrative au regard de la Convention européenne des droits de l'homme », in H. Dumont, P. Jadoul et S. Van Drooghenbroeck (coord.), *La protection juridictionnelle du citoyen face à l'administration*, La Charte, Bibliothèque de droit administratif, Bruxelles, 2007, pp. 111-150.

- « A propos de l'indépendance et de l'impartialité du conseil national de l'Ordre des médecins », obs. sous Cour eur. dr. h., arrêt *Gubler c. France* du 27 juillet 2006, *Journal des tribunaux*, 2007, p. 102.

- « Les droits fondamentaux », in *Forum*, n° 118, 15-31 janvier 2007.

## 2006

- « Liberté 'négative' d'association, accords de monopole syndical et appartenance obligatoire au barreau », obs. sous Cour eur. dr. h., gde ch., arrêt *Sorensen et Rasmussen c. Danemark* du 11 janvier 2006, *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, 2006, pp. 787-815.

- « Les avocats en danger », *La Conférence*, novembre-décembre 2006, pp. 5-6.

- « Avant-propos », in G.-A. Dal et F. Krenc (dir.), *Les droits fondamentaux de la personne handicapée*, Nemesis/Bruylant, coll. « Droit et justice », n°66, Bruxelles, 2006.
- « La requête introduite par Saddam Hussein rejetée par la Cour européenne des droits de l'homme », *Journal des tribunaux*, 2006, p. 205.
- « La protection des convictions religieuses et la Cour européenne des droits de l'homme », *Journal des tribunaux*, 2006, p. 191.
- « L'apport de la loi belge du 25 février 2003 tendant à lutter contre la discrimination », in C. Pettiti et B. Favreau (dir.), *Handicap et protection du droit européen et communautaire*, Bruylant, Bruxelles, 2006, pp. 83-90.
- Avec Stanislas Adam, « La responsabilité des Etats membres de l'Union européenne devant la Cour européenne des droits de l'homme », *Journal des tribunaux*, 2006, pp. 85-87.

## 2005

- *Réseau d'experts indépendants en matière de droits fondamentaux pour l'Union européenne* : participation à la rédaction du rapport concernant la Belgique, relatif à l'année 2005.
- « Strasbourg et le voile : *bis repetita* ? », obs. sous Cour eur. dr. h., gde ch., arrêt *Leyla Sahin c. Turquie* du 10 novembre 2005, *Journal du juriste*, n°47, 20 décembre 2005, p. 1.
- « Le fonctionnaire et la Convention européenne des droits de l'homme – Eléments de synthèse », *Annales de droit de Louvain*, 2005, pp. 213-258.
- Obs. sous Cour eur. dr. h., gde ch., arrêt *Öcalan c. Turquie* du 12 mai 2005, *Journal des tribunaux*, 2005, pp. 752-758.
- « Le caractère obligatoire des mesures provisoires indiquées par la Cour européenne des droits de l'homme », obs. sous Cour eur. dr. h., gde ch., arrêt *Mamatkulov et Askarov c. Turquie* du 4 février 2005, *Journal des tribunaux*, 2005, p. 526.
- « Sadomasochisme, liberté sexuelle et dignité de la personne humaine », obs. sous Cour eur. dr. h., arrêt *K.A. et A.D. c. Belgique* du 17 février 2005, *Journal des tribunaux*, 2005, p. 331.
- « La peur du vide : la 'juridiction' des Etats parties à la Convention européenne des droits de l'homme », *Journal des tribunaux - droit européen*, 2005, pp. 168-170.
- « Le financement des partis hostiles à la Convention européenne des droits de l'homme », in *Les partis liberticides et la Convention européenne des droits de l'homme*, Nemesis/Bruylant, coll. « Droit et justice », n°62, Bruxelles, 2005, pp. 91-114.
- « La décision *Senator Lines* ou l'ajournement d'une question délicate », *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, 2005, pp. 121-158.
- « Propos introductifs » (conférence relative à la lutte contre les partis d'extrême droite, organisée le 5 mars 2004), *Revue générale*, 2005, n°2, pp. 7-8.

## 2004

- « Une application stricte de la règle de l'épuisement des voies de recours internes », obs. sous Cour eur. dr. h., gde ch., arrêt *Azinas c. Chypre* du 28 avril 2004, *Journal des tribunaux*, 2004, p. 627.

- « L'action du Conseil de l'Europe et les protections offertes par la Convention européenne des droits de l'homme dans le domaine de la violence conjugale », in A. Boas et J. Lambert (dir.), *La violence conjugale – Partnergeweld*, Nemesis/Bruylant, coll. « Droit et justice », n°56, Bruxelles, 2004, pp. 135-160.

- « Les nuisances des aéroports et le délicat équilibre entre le droit des riverains au respect de leur vie privée et familiale et l'intérêt général », obs. sous Cour eur. dr. h., gde ch., arrêt *Hatton c. Royaume-Uni* du 8 juillet 2003, *Journal des tribunaux*, 2004, p. 122.

- « La comparaison des systèmes de procédure communautaire avec ceux de la Convention européenne des droits de l'homme », *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, 2004, pp. 111-140.

- « La comparaison des systèmes de procédure communautaire avec ceux de la Convention européenne des droits de l'homme », in *Quelle justice pour l'Europe ?*, Bruylant, coll. de l'IDHAE, Bruxelles, 2004, pp. 77-105.

## **2003**

- « Le sort des Tsiganes devant la Cour européenne des droits de l'homme », in P. Lambert et C. Pettiti (dir.), *Les mesures relatives aux étrangers à l'épreuve de la Convention européenne des droits de l'homme*, Nemesis/Bruylant, coll. « Droit et justice », n°46, Bruxelles, 2003, pp. 97-110.

- « La règle de l'immunité parlementaire à l'épreuve de la Convention européenne des droits de l'homme », *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, 2003, pp. 813-821.

- « Le caractère obligatoire des mesures provisoires indiquées par la Cour européenne des droits de l'homme », obs. sous Cour eur. dr. h., arrêt *Mamatkulov et Abdurasulovic c. Turquie* du 6 février 2003, *Journal des tribunaux*, 2003, p. 551.

- « L'échange des mémoires en cassation et le principe du débat contradictoire », obs. sous Cour eur. dr. h., arrêt *Wynen c. Belgique* du 5 novembre 2002, *Journal des tribunaux*, 2003, p. 161.

### **III. Recensions et comptes rendus**

Nombreuses recensions d'ouvrages et comptes rendus de manifestations publiés dans la *Revue trimestrielle des droits de l'homme* et le *Journal des tribunaux*, notamment.

## **Colloques - Conférences**

### **I. Direction scientifique de colloques**

- Avec Fr. Bouhon et Chr. Deprez, « *Contentieux des droits fondamentaux* », formation C.U.P. donnée les 5, 12 et 26 février 2021 respectivement à Liège, Louvain-la-Neuve et Charleroi.

- Avec Dean Spielmann : colloque « *L'indépendance du juge national vu par les deux Cours européennes* » organisé à la Cour de justice de l'Union européenne le 7 février 2020, à l'occasion du trentième anniversaire de la *Revue trimestrielle des droits de l'homme*.

- Colloque « *La Cour européenne des droits de l'homme, entre renforcement du dialogue et protection des libertés* » organisé à Bruxelles le 24 mai 2019 par l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles et l'Institut des droits de l'homme des avocats européens.

- Colloque « *Rendre justice, dire le droit : quel office pour la Cour européenne des droits de l'homme ?* » organisé à Paris le 22 novembre 2017 par les Instituts des droits de l'homme des barreaux de Paris et de Bruxelles.
- Colloque « *L'avocat en dialogue avec la Cour européenne des droits de l'homme* » organisé à la Cour européenne des droits de l'homme le 13 mai 2016 par la Fédération des barreaux d'Europe.
- Colloque « *Droit de grève : actualités et questions choisies* » organisé le 5 mars 2015 par la Conférence du Jeune barreau de Bruxelles.
- Colloque « *Les mesures provisoires devant la Cour européenne des droits de l'homme – Un référé à Strasbourg ?* » organisé le 18 mars 2011 par la Conférence du jeune barreau de Bruxelles, en collaboration avec l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles.
- Colloque « *Droit et solidarité* » organisé les 22 et 23 janvier 2009 par l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles.
- Colloque « *Le droit au logement : vers la reconnaissance d'un droit fondamental de l'être humain* » organisé au Sénat de Belgique le 19 octobre 2007 par l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles et l'Institut des droits de l'homme des avocats européens.
- Colloque « *Le droit de la famille à l'épreuve de la Convention européenne des droits de l'homme* » organisé le 4 mai 2007 par l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles.
- Avec Pierre Jadoul, Georges-Albert Dal, Philippe Mary, Christine Guillain et Sébastien Van Drooghenbroeck : colloque « *Le nouveau droit des peines : statuts juridiques des condamnés et tribunaux de l'application des peines* » organisé le 9 février 2007 par l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles, le Centre de recherches criminologiques de l'Université libre de Bruxelles et les Facultés universitaires Saint-Louis.
- Colloque « *Les droits fondamentaux de la personne handicapée* » organisé le 2 décembre 2005 par l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles.

## **II. Principales interventions lors de conférences et colloques**

- Présidence du colloque « *L'Etat de droit. Un état de la question dans l'Union européenne* » organisé le 4 juin 2021 par l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles.
- « *Evolutions et actualités du contentieux devant la Cour européenne des droits de l'homme* », intervention lors de la formation C.U.P. donnée les 5, 12 et 26 février 2021 respectivement à Liège, Louvain-la-Neuve et Charleroi sur le thème « *Contentieux des droits fondamentaux* ».
- Colloque « *Le citoyen et l'administration face au juge et au médiateur* », organisé les 4, 11, 18 et 25 février 2021 par le Centre Montesquieu d'études de l'action publique de l'UCLouvain et le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.  
Objet de ma communication avec François Balot : « *Les recours contre une décision juridictionnelle défavorable auprès du médiateur institutionnel* ».
- Colloque « *The Charter Turns 20 - La Charte a 20 ans* » organisé le 9 octobre 2020 par l'Université libre de Bruxelles et l'Université Saint-Louis - Bruxelles.  
Objet de ma communication : « *La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne : regards d'un acteur judiciaire* ».

- Introduction, avec Dean Spielmann, du colloque « *L'indépendance du juge national vue par les deux Cours européennes* » organisé le 7 février 2020 à la Cour de justice de l'Union européenne, à l'occasion du trentième anniversaire de la *Revue trimestrielle des droits de l'homme*.
- Présidence de la seconde session du colloque « *Les animaux en religion* » organisé le 30 janvier 2020 à Strasbourg par le Laboratoire « Droit, religion, entreprise et société » de l'Université de Strasbourg.
- Colloque « *L'indépendance de la justice au travers de la jurisprudence de la Cour de justice de l'union européenne et de la Cour européenne des droits de l'homme* » organisé le 29 janvier 2020 à Paris par l'Institut des droits de l'homme du barreau de Paris et l'Institut des droits de l'homme des avocats européens.  
Objet de ma communication : « *L'indépendance du juge vue depuis Luxembourg et Strasbourg* ».
- Formation dispensée avec Françoise Tulkens le 18 octobre 2019 à Bruxelles, dans le cadre de l'Institut de droit européen des barreaux.  
Objet de la formation : « *La Convention européenne des droits de l'homme : la protection nationale et le contrôle européen* ».
- Formation dispensée lors des « *Universités d'été d'Avocats.be* » organisées les 28 août 2019.  
Objet de ma communication : « *La Cour européenne des droits de l'homme : ultime gardienne des droits et libertés* ».
- Colloque « *Les 60 ans de la Cour européenne des droits de l'homme* » organisé par le Tribunal constitutionnel d'Andorre le 12 juillet 2019 à Andorra.  
Objet de ma communication : « *L'acceptabilité des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme* ».
- « *Les 4èmes assises du droit du sport* » organisées les 9 et 10 juillet 2019 à Paris.  
Participation à un débat consacré à la justice arbitrale du sport et aux droits fondamentaux.
- Colloque « *La Cour européenne des droits de l'homme, entre renforcement du dialogue et protection des libertés* » organisé le 24 mai 2019 par l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles et l'Institut des droits de l'homme des avocats européens.  
Allocution d'ouverture : « *La Cour européenne des droits de l'homme, gardienne des promesses* ».
- Colloque « *Quel avenir pour le système européen de protection des droits de l'homme ?* » organisé le 29 mars 2019 à Lyon par l'Université Jean Moulin Lyon 3.  
Objet de ma communication : « *La Cour européenne des droits de l'homme en quête d'acceptabilité de ses arrêts* ».
- Colloque « *Le droit du sport européen* » organisé le 8 février 2019 à Bruxelles par la Délégation des barreaux de France.  
Objet de ma communication : « *Le sport et les droits de l'homme* ».
- Conférence donnée le 9 décembre 2018 à l'invitation de l'Institut de formation judiciaire.  
Titre de la conférence : « *L'indépendance de la Justice. Retour aux fondements d'une garantie essentielle d'une société démocratique* ».
- Colloque « *L'indépendance de la Justice et l'accès au juge européen : le cas de la Turquie* », organisé le 27 novembre 2018 à l'Université Saint-Louis Bruxelles.  
Réplique, aux côtés du Premier président Jean de Codt, à un rapport présenté par Sébastien Van Drooghenbroeck et Cecilia Rizcallah.

- Colloque « *Rendre justice, dire le droit : quel office pour la Cour européenne des droits de l'homme ?* » organisé le 22 novembre 2017 à Paris par les Instituts des droits de l'homme des barreaux de Paris et de Bruxelles.

Présentation d'un rapport général discuté par Laurence Burgorgue-Larsen et Michel de Salvia.

- Colloque « *Droit du sport* » organisé le 27 octobre 2017 par la Cour belge d'arbitrage pour le sport. Objet de ma communication : « *La justice arbitrale du sport et les exigences de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme* ».

- Commentaire de l'arrêt *Barbulescu c. Roumanie* du 5 septembre 2017 à l'occasion du « midi des droits de l'homme » organisé le 10 octobre 2017 par l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles.

- Colloque « *La pénalisation du négationnisme en Belgique. Etat de la question* » organisé le 9 juin 2017 à la Maison des Parlementaires.

Objet de ma communication : « *La pénalisation du négationnisme et la Convention européenne des droits de l'homme* »

- Colloque « *Enquête administrative et procédure disciplinaire en droit de la fonction publique européenne* » organisé le 30 mai 2017 à Bruxelles.

Objet de ma communication : « *La Convention européenne des droits de l'homme, la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et la fonction publique européenne* ».

- Colloque « *Actualité du droit et du contentieux de la fonction publique* » organisé le 16 mai 2017 par IFE.

Objet de ma communication : « *Les droits fondamentaux et les devoirs des agents* ».

- Intervention dans le cadre du séminaire « *Charlie* » consacré à la liberté d'expression, à l'invitation des professeurs Wautelet et Bouhon : Université de Liège, 15 mai 2017.

- « *Le droit disciplinaire au regard de la Convention européenne des droits de l'homme* », intervention lors de la formation C.U.P. donnée les 16 et 30 septembre 2016 respectivement à Liège et à Charleroi sur le thème « *Actualités du droit disciplinaire* ».

- Colloque international « *The Dialogue between the European Court of Human Rights and National Courts* » organisé à Athènes du 14 au 16 juin 2016.

Objet de ma communication : « *Le Protocole n°16 à la Convention européenne des droits de l'homme* ».

- Colloque « *L'avocat en dialogue avec la Cour européenne des droits de l'homme* » organisé le 13 mai 2016 par la Fédération des barreaux d'Europe à la Cour européenne des droits de l'homme.

Rapport introductif : « *Les fils du dialogue entre l'avocat et la Cour européenne des droits de l'homme* ».

- Participation à une conférence-débat organisée le 29 avril 2016 à l'occasion du « Salon du livre et de la presse » de Genève, sur le thème : « *Génocide : justice et réconciliation nationale ?* ».

- Participation à une conférence-débat organisée le 19 février 2016 à l'occasion de la « Foire du livre » de Bruxelles sur le thème « *Un an après Charlie... Quelle liberté d'expression ?* ».

- Participation à une conférence-débat organisée le 10 décembre 2015 à Mons par *avocats.be* sur le thème : « *La liberté d'expression : quelles limites ?* ».

- Participation à une conférence-débat organisée le 25 novembre 2015 à Genève par la LICRA sur le thème : « *Les suites de l'arrêt Perincek de la Cour européenne des droits de l'homme* ».

- Colloque « *Droit du sport* » organisé le 4 mai 2015 par le barreau de Liège.  
Objet de ma communication : « *L'importance des enjeux en matière de dopage impose-t-elle une réglementation et une répression extra-étatique ainsi qu'une renonciation à l'exercice de certains droits fondamentaux ?* ».
- Présidence du colloque « *Droit de grève : actualités et questions choisies* » organisé le 5 mars 2015 par la Conférence du Jeune barreau de Bruxelles.
- Colloque annuel de la Cour belge d'arbitrage pour le sport organisé le 18 novembre 2014.  
Objet de ma communication : « *Les droits de la défense devant les instances sportives* ».
- Séance académique organisée le 17 octobre 2014 à la salle des audiences solennelles de la Cour de cassation à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles.  
Objet de ma communication : « *Quels défis pour l'avocat dans l'Europe des droits de l'homme ?* ».
- Colloque « *La dynamisation des droits sociaux par le Comité européen des droits sociaux* » organisé le 27 juin 2014 à Limoges par la Faculté de droit et des sciences économiques de Limoges.  
Objet de ma communication : « *La synergie des sources* ».
- Participation à l'« *Observatoire des droits fondamentaux* » organisé le 25 juin 2014 à Paris.  
Objet de ma communication : « *La liberté d'expression divise les juges de Strasbourg* ».
- « *Midi des droits de l'homme* » organisé le 27 mai 2014 par l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles.  
Objet de ma communication : « *La liberté d'expression divise les juges de Strasbourg* ».
- Cours-conférence donné le 3 décembre 2013 dans le cadre du cours « *Droits de l'homme* » dispensé par Patrick Wautelet à l'Université de Liège.  
Objet du cours : « *Les garanties du procès équitable* ».
- « *Observatoire des droits fondamentaux* » organisé le 25 octobre 2013 à Bruxelles.  
Objet de ma communication : commentaire de l'arrêt *Aklagaren/Hans Akerberg Fransson* du 26 février 2013 de la Cour de justice de l'Union européenne.
- Colloque « *L'expropriation pour cause d'utilité publique* » organisé le 21 mars 2013 à l'U.C.L. par le Centre Montesquieu d'études de l'action publique.  
Objet de ma communication : « *Les limites du droit de propriété et l'expropriation* » (avec B. Renaud).
- « *La saisine de la Cour européenne des droits de l'homme* », intervention lors de la formation C.U.P. donnée les 18, 25 et 1<sup>er</sup> février 2013 respectivement à Liège, à Bruxelles et à Charleroi sur le thème « *Saisir le Conseil d'Etat et la Cour européenne des droits de l'homme* ».
- Cours-conférence donné les 13 et 16 novembre 2012 dans le cadre du cours « *Droits de l'homme* » dispensé par Patrick Wautelet à l'Université de Liège.  
Objet du cours : « *Les garanties du procès équitable* ».
- Séminaire organisé le 17 juin 2011 à Bruxelles sur le droit des assurances.  
Objet de ma communication : « *Le droit des assurances bousculé par le droit européen – A propos de l'arrêt Test-Achats du 1<sup>er</sup> mars 2011* ».
- Conclusions du colloque « *Les mesures provisoires devant la Cour européenne des droits de l'homme – Un référé à Strasbourg ?* » organisé le 18 mars 2011 par la Conférence du jeune

barreau de Bruxelles, en collaboration avec l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles.

- Conférence sur « La diversité culturelle et religieuse », donnée le 12 février 2011 à l'invitation de l'Union des progressistes juifs de Belgique.

- Colloque « *Détention préventive : 20 ans après ?* » organisé le 14 décembre 2010 par la Conférence du jeune barreau de Bruxelles.

Objet de ma communication : « *La détention préventive jugée par la Cour européenne des droits de l'homme* ».

- Commentaire de l'arrêt *Gäfgen c. Allemagne* du 1<sup>er</sup> juin 2010 à l'occasion du « midi de la formation » organisé le 2 décembre 2010 par l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles.

- Colloque « *La vie privée au travail* » organisé le 18 novembre 2010 par le Centre de recherche sur l'Etat et la Constitution de l'U.C.L.

Objet de ma communication : « *La religion dans la vie professionnelle* ».

- Colloque « *Effectivité et efficacité des procédures judiciaires européennes pour la protection du justiciable* » organisé les 17 et 18 juin 2010 par l'U.A.E. à Bruxelles.

Objet de ma communication : « *L'application de la Convention européenne des droits de l'homme par le juge national* ».

- Colloque « *La procédure devant la Cour européenne des droits de l'homme et sa jurisprudence relative au droit à un procès équitable* » organisé le 26 février 2010 par la Conférence du jeune barreau de Bruxelles, l'Union internationale des avocats et l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles.

Objet de ma communication : « *Les développements récents de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme relative à l'article 6 de la Convention* ».

- Colloque « *Les droits de l'homme ?... Et quoi encore ? – Les droits de l'homme et l'efficacité de la justice* », organisé le 10 décembre 2009 par l'A.S.M.

Objet de ma communication : « *La Cour européenne des droits de l'homme à la recherche d'une conception pragmatique du procès équitable* » (avec M.-A. Beernaert).

- Commentaire de l'arrêt *Féret c. Belgique* du 16 juillet 2009 à l'occasion du « midi de la formation » organisé le 2 décembre 2009 par l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles.

- « Campus 2009 » organisé les 7, 8 et 9 juillet 2009 par le barreau de Paris à la Sorbonne et à la Faculté du Panthéon.

Objet de ma communication : « *Les relations paradoxales entre la Convention européenne des droits de l'homme et le droit pénal* ».

- Modération de la conférence organisée par Protection international à l'occasion de la présentation du rapport « Maheshe » (Bruxelles, 24 juin 2009).

- Propos introductifs du colloque international « *Droit et solidarité* » organisé les 22 et 23 janvier 2009 par l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles.

- Intervention lors de la journée de réflexion sur « *La pénalisation paneuropéenne du négationnisme* » organisée le 21 janvier 2009 au Parlement européen.

- Colloque « *Le service public : entre menaces et renouveau* » organisé le 27 novembre 2008 par le Département des recyclages en droit et le Centre interdisciplinaire de recherches en droit constitutionnel des Facultés universitaires Saint-Louis.  
Objet de ma communication : « *La loi de l'égalité des usagers du service public* ».
- « *L'effet des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme* », intervention lors de la formation C.U.P. donnée les 16, 23 et 30 mai 2008 respectivement à Liège, à Bruxelles et à Charleroi sur le thème « *L'effet de la décision de justice* ».
- Intervention lors de la conférence-débat sur le thème des « *violences familiales* », organisée le 14 décembre 2007 par la Ligue des droits de l'homme.
- Commentaire de la décision *Depauw c. Belgique* du 15 mai 2007 à l'occasion du « midi de la formation » organisé le 4 octobre 2007 par l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles.
- Colloque « *La réforme de la loi du 8 avril 1965 relative à la protection de la jeunesse* » organisé les 31 mai et 1er juin 2007 à l'U.C.L. par le Centre interdisciplinaire des droits de l'enfant.  
Objet de ma communication : « *La réforme au regard de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant et de la Convention européenne des droits de l'homme* » (avec S. Van Drooghenbroeck).
- Université de printemps des droits de l'homme organisée les 11 et 12 mai 2007 à La Rochelle.  
Objet de ma communication : « *La notion de tribunal au sens de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme* ».
- Colloque « *Le nouveau droit des peines : statuts juridiques des condamnés et tribunaux de l'application des peines* » organisé le 9 février 2007 par l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles, le Centre de recherches criminologiques de l'Université libre de Bruxelles et les Facultés universitaires Saint-Louis.  
Objet de ma communication : « *Les droits du détenu dans la jurisprudence récente de la Cour européenne des droits de l'homme* » (avec S. Van Drooghenbroeck).
- Colloque « *L'avocat dans le droit européen* » organisé les 13 et 14 octobre 2006 à Bordeaux.  
Objet de ma communication : « *La liberté d'expression de l'avocat en dehors du prétoire* ».
- Colloque « *La protection juridictionnelle du citoyen face à l'administration* » organisé le 29 septembre 2006 par le Département des recyclages en droit et le Centre interdisciplinaire de recherches en droit constitutionnel des Facultés universitaires Saint-Louis.  
Objet de ma communication : « *La protection contre la répression administrative au regard de la Convention européenne des droits de l'homme* ».
- Formation « *Trancher les conflits dans une société pluraliste* » organisée le 8 mai 2006 par le Conseil supérieur de la Justice.  
Objet de ma communication : « *Les conflits de libertés – Méthodologie pour aborder des questions sociétales sur le plan juridique* » (avec Sébastien Van Drooghenbroeck).
- Commentaire de l'arrêt *Claes et autres c. Belgique* du 2 juin 2005 à l'occasion du « midi de la formation » organisé le 25 avril 2006 par l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles.
- Formation « *Ethique du droit et économie du droit dans la motivation des actes judiciaires* » organisée le 24 février 2006 par le Conseil supérieur de la Justice.  
Objet de ma communication : « *La balance des intérêts et le principe de proportionnalité* ».
- Propos introductifs de la conférence « *La place et le rôle des religions dans la société et dans l'Etat* » (Louvain-la-Neuve, 20 février 2006).

- Colloque international « *Handicap et protection du droit européen et communautaire* » organisé le 28 octobre 2005 à Paris.

Objet de ma communication : « *Les protections offertes par le droit belge* ».

- Colloque « *New challenges before the European Court of Human Right from former communist countries* » organisé les 14 et 15 octobre 2005 à Cracovie.

Objet de ma communication : « *La liberté d'expression du fonctionnaire* ».

- Séminaire « *Actualité du droit et du contentieux de la fonction publique* » organisé les 21 et 22 juin 2005 par l'I.F.E.

Objet de ma communication : « *Fonction publique et Convention européenne des droits de l'homme* ».

- Commentaire de l'arrêt *Von Hannover c. Allemagne* du 24 juin 2004 à l'occasion du « midi de la formation » organisé le 9 juin 2005 par l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles.

- Colloque « *Les partis liberticides et la Convention européenne des droits de l'homme* » organisé le 8 octobre 2004 à Bruxelles par l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles, en collaboration avec l'Institut de formation en droits de l'homme du barreau de Paris, l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bordeaux et l'Institut des droits de l'homme des avocats européens.

Objet de ma communication : « *Le financement des partis hostiles à la Convention européenne des droits de l'homme* ».

- Formation « *Ethique du droit et économie du droit dans la motivation des actes judiciaires* » organisée le 12 décembre 2003 par le Conseil supérieur de la Justice.

Objet de ma communication : « *La balance des intérêts et le principe de proportionnalité* ».

- Expert du Conseil de l'Europe – Séminaire organisé les 29 et 30 octobre 2003 à Sofia sur la justice administrative.

Objet de ma communication : « *Le contrôle juridictionnel des actes de l'administration dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme* ».

- Colloque « *Quelle justice pour l'Europe ? La Charte européenne des droits fondamentaux et la Convention pour l'avenir de l'Europe* » organisé les 3 et 4 octobre 2003 à Bordeaux par l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bordeaux, l'Institut de formation en droits de l'homme du barreau de Paris, le Mouvement européen et l'Institut des droits de l'homme des avocats européens.

Objet de ma communication : « *La comparaison des systèmes de procédure communautaire avec ceux de la Convention européenne des droits de l'homme* ».

- Colloque « *Les mesures relatives aux étrangers à l'épreuve de la Convention européenne des droits de l'homme* » organisé le 21 mars 2003 par l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles et l'Institut de formation en droits de l'homme du barreau de Paris.

Objet de ma communication : « *Le sort des Tsiganes devant la Cour européenne des droits de l'homme* ».

\*